

Conditions générales de vente JV Solution Solaire

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'ensemble des ventes effectuées sur le site Internet jv-solutionsolaire.fr, par la société JV Solution Solaire, SAS au capital de 3 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le n° 992 897 405, ayant son siège social situé 9 Rue de la Gare 87600 ROCHECHOUART (ci-après le « Vendeur »).

Les présentes CGV s'appliquent tant aux ventes effectuées auprès de clients professionnels qu'aux ventes auprès de clients particuliers sur le Site. En validant sa commande, chaque Client accepte sans réserve les présentes CGV.

Les CGV sont accessibles et imprimables à tout moment sur la page d'accueil du site, rubrique « Informations légales ».

Il est de la responsabilité du Client de consulter les CGV avant toute commande. Toute commande de Produits implique l'acceptation pleine et entière des CGV, sans condition ni réserve.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Ventes s'appliquent dans leur intégralité et constituent les conditions de toutes offres et ventes de panneaux photovoltaïques par la société JV Solution Solaire à tout client, qu'il soit particulier ou professionnel.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière par le Client Particulier ou Professionnel de ces conditions générales d'exécution et de règlement.

Les parties pourront rechercher une solution amiable aux différends qui pourraient apparaître pour l'exécution du contrat. Le contrat est soumis au droit français.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Le Client s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente et les accepter expressément, avant de procéder au paiement d'une Commande de Produits passée sur le Site.

Les CGV sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et doivent être consultées avant de passer la Commande.

La société conseille au Client de lire les CGV à chaque nouvelle Commande, la dernière version desdites CGV s'appliquant à toute nouvelle Commande de Produits.

En cliquant sur le bouton « Ajouter au panier » pour passer la Commande puis sur le second « Valider la commande » pour confirmer ladite Commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales sans limitation ni condition.

COMMANDE DE PRODUIT SUR LE SITE

3.1 Conditions préalables

Pour pouvoir acheter un Produit sur le Site, le Client doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans, avoir la capacité juridique de contracter et, le cas échéant, être un professionnel ou un particulier.

Pour effectuer un achat, le Client devra être inscrit et se connecter à son Compte personnel sur le Site. Le Client devra fournir des informations permettant de l'identifier en complétant le formulaire disponible sur le Site. Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque (*), et doivent être remplis pour que la commande soit traitée par le Vendeur.

Les informations fournies par le Client doivent être complètes, exactes et à jour. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

Le Client pourra consulter le statut de sa commande directement sur le Site. Si applicable, le suivi des livraisons pourra être effectué en utilisant les outils de suivi en ligne des transporteurs partenaires. Le Client peut également contacter le service client du Vendeur à tout moment conformément aux conditions précisées à l'article 13 des présentes CGV, afin d'obtenir des informations sur l'état de sa commande.

3.2 Informations précontractuelles

Le Vendeur s'engage à présenter de manière claire, lisible et compréhensible les caractéristiques essentielles des Produits et les informations obligatoires que le Client doit recevoir en vertu de la législation française, et à en vérifier l'exactitude.

Ces caractéristiques et informations figurent sur les fiches produits présentes sur le Site. Chaque fiche produit contient notamment la description technique du panneau photovoltaïque, ses performances (rendement, puissance, type de cellules), les dimensions, le poids, la garantie, les certifications et le prix du Produit.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une commande sur le Site. Le Client doit également s'assurer que les produits sélectionnés correspondent à ses besoins techniques et exigences, en tenant compte des spécifications techniques des panneaux photovoltaïques et des conditions d'utilisation, y compris l'installation qui devra être réalisée par ses soins ou par un professionnel qualifié.

Les Produits vendus sur le Site sont conformes à la législation européenne en vigueur, aux normes de sécurité et de qualité applicables en France, ainsi qu'aux normes relatives aux équipements électriques. Par ailleurs, le Vendeur indiquera, lorsqu'il y est légalement tenu :

Les qualités et caractéristiques environnementales des panneaux photovoltaïques, telles que leur recyclabilité, leur impact environnemental lors de la fabrication et de l'utilisation, et toute certification environnementale applicable.

Les règles de tri et de recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie, conformément à la législation en vigueur.

Le Client est tenu de lire attentivement les avertissements et les instructions figurant sur les fiches produits avant de procéder à toute commande.

3.3 Processus de commande

Les Commandes de Produits sont directement passées sur le Site. Pour effectuer une Commande, le Client doit suivre les étapes décrites ci-dessous :

Le Client devra sélectionner le(s) Produit(s) de son choix en cliquant sur le(s) Produit(s) concerné(s) et en choisissant les quantités souhaitées. Une fois le Produit sélectionné, le Produit est placé dans le panier du Client. Ce dernier peut ensuite ajouter à son panier autant de Produits qu'il le souhaite.

Une fois les Produits sélectionnés et placés dans son panier, le Client doit cliquer sur le panier et vérifier que le contenu de sa Commande est correct (y compris la quantité, les caractéristiques et les références des Produits commandés, l'adresse de facturation, le moyen de paiement et le prix) avant de valider son contenu.

Une fois que le Client aura validé le contenu du panier et qu'il se sera identifié / inscrit, s'affichera à son attention un formulaire en ligne complété automatiquement et récapitulant le prix, les taxes applicables et les frais de Livraison.

Le Client peut alors procéder au paiement des Produits selon le moyen de paiement choisi, en suivant les instructions figurant sur le Site et fournir toutes les informations nécessaires à la facturation et à la Livraison des Produits.

Concernant les Produits pour lesquels des options sont disponibles, ces références spécifiques apparaissent lorsque les bonnes options ont été sélectionnées. Les Commandes passées doivent comprendre toutes les informations nécessaires au bon traitement de la Commande.

Le Client doit également sélectionner le mode de Livraison et choisir le Retrait.

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur le Site afin d'accuser réception de la Commande du Client.

Une copie de l'accusé de réception de la Commande est automatiquement adressée au Client par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

Pendant la procédure de Commande, le Client devra saisir les informations nécessaires à la facturation. (Le signe (*) indiquera les champs obligatoires devant être remplis pour que la Commande du Client soit traitée par le Vendeur).

Le Client doit notamment indiquer clairement toutes les informations relatives à la Livraison, en particulier l'adresse exacte de Livraison, ainsi que tout éventuel code d'accès à l'adresse de Livraison.

Le Client doit également préciser le moyen de paiement choisi.

Ni le bon de commande que le Client établit en ligne, ni l'accusé de réception de la Commande que le Vendeur envoie au Client par courrier électronique ne constituent une facture. Quel que soit le mode de Commande ou de paiement utilisé, le Client recevra l'original de la facture à la Livraison des Produits ou au Retrait des Produits, à l'intérieur du colis.

3.4 Date de commande et date de livraison

La date de la Commande est la date à laquelle le Vendeur accuse réception en ligne de la Commande. Les délais indiqués sur le Site ne commencent à courir qu'à partir de cette date.

Le Vendeur s'engage à livrer le Produit dans un délai maximal de 30 jours à compter de la date de réception de la commande par le Client. En cas de force majeure ou d'autres événements imprévisibles, le délai d'exécution pourra également être prolongé.

Le client est informé du délai de livraison et du coût total avant la validation de la commande.

3.5 Prix

Pour tous les Produits, le Client trouvera des prix affichés en euros Hors Taxes (HT) et en euros Toutes Taxes Comprises, ainsi que les frais de Livraison applicables (en fonction du poids du colis, hors emballage, de l'adresse de Livraison et du transporteur ou mode de transport choisi).

Les prix TTC incluent en particulier la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Le taux de TVA applicable est exprimé en pourcentage de la valeur des Produits vendus.

Les prix des fournisseurs du Vendeur sont susceptibles d'être modifiés. En conséquence, les prix indiqués sur le Site peuvent changer. Ils peuvent également être modifiés en cas d'offres, de remises ou de ventes spéciales.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué sur le Site à la date à laquelle la Commande est passée par le Client.

3.6 Disponibilité des produits

L'indisponibilité d'un Produit est indiquée sur la page du Produit concerné. Les Clients peuvent également être informés du réassort d'un Produit par le Vendeur.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Commande, le Vendeur s'engage à informer le Client sans délai si le Produit est indisponible.

Dans l'hypothèse où un Produit est indisponible, le Vendeur peut, et si les parties en conviennent, proposer un Produit alternatif de qualité et de prix équivalents, accepté par le Client.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produits indisponibles, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Produits indisponibles, y compris les frais de Livraison, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle les CGV ont été dénoncées.

PAIEMENT

Le Client peut payer ses Produits en ligne sur le Site suivant les moyens proposés par le Vendeur c'est-à-dire par :

- Carte bancaire ;
- Chèque ;
- Virement bancaire ;

En cas de paiement par virement bancaire, la Commande ne pourra être expédiée qu'à réception des fonds sur le compte bancaire du Vendeur.

En cas de paiement par chèque, la Commande sera expédiée à réception dudit chèque.

Le Client garantit au Vendeur qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

Le Vendeur prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur le Site.

Il est à ce titre précisé que toutes les informations relatives au paiement fournies sur le Site sont transmises à la banque du Site et ne sont pas traitées sur le Site.

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte du Client sera débité dès la Commande de Produits passée sur le Site.

En cas de Livraison partielle, le montant total sera débité du compte du Client au plus tôt lorsque le premier colis sera expédié.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produits indisponibles, le remboursement s'effectuera conformément à l'article 3.6 des présentes Conditions Générales.

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, le Client devra contacter le Service Client du Vendeur afin de payer la Commande par tout autre moyen de paiement valable et accepté par le Vendeur.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avèrerait impossible, la Commande serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

Sauf stipulation contraire convenue par écrit entre les parties, les commandes passées par un Client Professionnel sur le site jv-solutionsolaire.fr sont payables au comptant à la commande, par les moyens de paiement proposés sur la plateforme.

Par dérogation au principe de paiement comptant, le vendeur peut, à titre exceptionnel et après accord exprès et écrit, autoriser un paiement échelonné du prix.

Les modalités précises de cet échelonnement (nombre d'échéances, montants, dates de paiement, conditions particulières, etc.) seront fixées dans un accord écrit spécifique entre le Vendeur et le Client Professionnel.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 10 % du montant TTC du prix de la marchandise, seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En sus des indemnités de retard, par application des articles L.441-6, I alinéa 12 et D 441-5 du Code de commerce, toute somme, non payée à sa date d'exigibilité par un Client professionnel produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Ces

pénalités et frais seront exigibles sur simple demande du Vendeur. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à ce forfait, le prestataire de services se réserve de demander une indemnité complémentaire sur justification.

TRANSFERT DE PROPRIETE ET TRANSFERT DE RISQUE

Le Vendeur reste le propriétaire des Produits livrés jusqu'à leur complet paiement par le Client.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client, au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ce Produit, des risques de perte ou d'endommagement des Produits faisant l'objet de la réserve de propriété ainsi que des risques de dommage qu'ils pourront entraîner.

En cas de remise à un transporteur autre que celui proposé par le Vendeur, le risque de perte ou d'endommagement du Produit est transféré au Client lors de la remise du Produit au transporteur.

En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des Produits de la société JV Solution Solaire est réalisé à compter de la réception desdits Produits par le CLIENT.

DROIT DE RETRACTATION

Lorsque le CLIENT reçoit un Produit, il a la possibilité d'exercer son droit de rétractation et de renvoyer le Produit qui ne lui conviendrait pas.

Le droit de rétractation est applicable uniquement aux Clients Particuliers, pour un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit, conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, ainsi qu'à certains Clients Professionnels remplissant les conditions prévues à l'article L.221-3 du même code, à savoir lorsque le contrat est conclu hors établissement, que l'objet du contrat n'entre pas dans le champ principal de leur activité et que le nombre de salariés de l'entreprise est inférieur ou égal à cinq (5).

Pour cela, le Produit devra être renvoyé au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter. Le Client devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Ce délai commence à courir à compter du jour où le Client, ou un tiers désigné par lui (autre que le transporteur), prend physiquement possession du dernier bien (ou lot).

En cas de Livraison du Produit en plusieurs lots de pièces, le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) à l'adresse suivante : contact@jv-solutionsolaire.fr

Il peut également utiliser le formulaire de rétractation disponible à la fin des présentes Conditions Générales de Vente.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Client doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Lorsque le droit de rétractation est exercé dans les délais, le Vendeur rembourse au Client la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison standard, sans retard injustifié et au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter.

Le Vendeur peut toutefois différer le remboursement jusqu'à réception des Produits ou jusqu'à réception d'une preuve d'expédition desdits Produits par le Client, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen, et à condition que ce remboursement n'entraîne pas de frais supplémentaires pour le Client.

Le Vendeur n'est pas tenu de rembourser les frais de livraison supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé.

Le Client devra en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après communication de sa décision de se rétracter aux présentes CGV, renvoyer le bien au Vendeur : 9 rue de la gare 87600 Rochechouart.

La société JV Solution Solaire se réserve le droit de refuser l'exercice du droit de rétractation à tout CLIENT dans le cas où un ou des Produit(s) seraient incomplets ou dont la valeur serait dépréciée en raison des manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature et les caractéristiques des Produits.

Dans le cas où le ou les Produits seraient retournés incomplets, la SOCIÉTÉ se réserve le droit de déduire du montant remboursé la valeur des éléments manquants.

LIVRAISON

7.1 Zone et Modalités de livraison

La livraison de l'Équipement est limitée à la France Métropolitaine (hors îles). Sont expressément exclues des Commandes toutes prestations d'installation et de mise en service des Équipements.

Les Produits sont expédiés à (aux) l'adresse(s) de Livraison que le Client aura indiquée(s) au cours du processus de Commande.

La livraison est soumise à la planification préalable d'un rendez-vous entre le Client et le transporteur, qui contactera directement le Client par téléphone afin de planifier le rendez-vous. Il est à préciser que la livraison est possible uniquement du lundi au vendredi entre 8 heures et 18 heures et qu'aucune heure précise ne pourra être communiquée, le rendez-vous étant fixé à la demi-journée.

Le Client s'engage à prendre livraison de l'Équipement à l'adresse indiquée lors de la Commande et au jour du rendez-vous planifié avec le transporteur. La livraison des Équipements est réputée effectuée par remise directe au Client à l'adresse mentionnée dans sa Commande.

En cas de Produits manquants, détériorés ou de non-conformité apparente, le Client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de Livraison à réception desdits Produits.

À défaut, le Client est réputé avoir accepté les Produits sans réserve.

Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés, Le Vendeur se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place. Le retour des Produits non-conformes est subordonné à l'acceptation préalable du Vendeur. À défaut, le Client est réputé avoir accepté les Produits sans réserve.

7.2 Délais et frais de livraison

Les délais pour préparer une Commande puis établir la facture, avant expédition des Produits en stock sont mentionnés sur le Site. Ces délais s'entendent hors weekends ou jours fériés.

Un message électronique sera automatiquement adressé au Client au moment de l'expédition des Produits, à condition que l'adresse électronique figurant dans le formulaire d'inscription soit correcte.

Au cours du processus de Commande, le Vendeur indique au Client les délais et formules d'expédition possibles pour les Produits achetés.

Les coûts d'expédition sont calculés en fonction du mode de Livraison, du poids du colis et de l'adresse de Livraison.

Le montant de ces coûts sera dû par le Client en sus du prix des Produits achetés.

Le détail des délais et frais de Livraison est mentionné sur le Site.

Le délai de Livraison indiqué lors de la Commande est donné à titre indicatif. Toutefois, le Produit sera livré dans un délai maximal de 30 jours, sauf en cas de force majeure ou d'événements imprévisibles, auquel cas le délai d'exécution pourra être prorogé.

En cas de non-respect du délai de livraison de la Commande par la société JV Solution Solaire, le Client peut résilier la Commande par courrier recommandé avec accusé de réception si, après avoir enjoint la

société JV Solution Solaire selon les mêmes modalités d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, cette dernière ne s'est pas exécutée dans ce délai. La Commande est alors considérée comme résiliée à la date de réception du courrier recommandé par la société JV Solution Solaire, sauf exécution avant sa réception.

GARANTIES LEGALES

GARANTIES LÉGALES DE CONFORMITÉ ET CONTRE LES VICES CACHÉS

Encadré informatif (art. D.211-2 C. consom.)

« Le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir en application de la garantie légale de conformité.

Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-12 du Code de la consommation.

Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les deux ans suivant la délivrance du bien.

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut également mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil. »

Coordonnées du garant

Le garant de la conformité des biens est :

JV Solution Solaire, SSA au capital de 3 000 €, siège social 9 Rue de la Gare 87600 ROCHECHOUART, RCS Limoges 992 897 405, email : [à compléter], téléphone : [à compléter].

Dispositions détaillées

Le client bénéficie des droits suivants, en application des articles L. 217-1 et suivants du Code de la consommation et des articles 1641 à 1649 du Code civil :

- La garantie légale de conformité donne droit au consommateur à la réparation ou au remplacement du bien défectueux dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
- Si le bien est réparé, la garantie est prolongée de six mois. Si le bien est remplacé, une nouvelle garantie de deux ans court à compter de la date de remplacement.
- Le consommateur peut obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat dans les cas prévus par la loi.
- Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
- La garantie légale de conformité impose au vendeur, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.
- Le vendeur est également tenu de la garantie contre les vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

- Cette garantie permet au client, qui peut prouver l'existence d'un vice caché, de choisir entre le remboursement du prix du bien s'il est retourné, ou de garder le bien et de se faire rendre une partie du prix.

Sanctions

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile pouvant aller jusqu'à 300 000 € ou 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (art. L. 241-5 C. consom.).

RESPONSABILITE

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de mauvaise exécution ou d'inexécution des obligations contractuelles imputables au Client, notamment en cas d'erreur lors de la saisie de la Commande. De même, le Vendeur ne saurait être tenu responsable d'un retard ou d'une inexécution due à un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française. Sauf dispositions d'ordre public contraires, le Vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages indirects ou immatériels, y compris toute perte de production, de profits, de données, de biens ou toute perte commerciale, même si le Client a été averti de leur éventualité. Cela s'applique également à tout dommage lié à l'utilisation, à la mauvaise utilisation ou à l'impossibilité d'utiliser les Produits, que ce soit seuls ou en combinaison avec d'autres équipements. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne pourra excéder le montant payé ou restant à payer par le Client pour le Produit concerné.

FORCE MAJEURE

La responsabilité du Vendeur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les CGV découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion des CGV et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution des CGV. Si l'empêchement est définitif, les CGV sont résolues de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, le Vendeur s'efforcera d'informer le Client dès que possible.

DONNEES PERSONNELLES

En application de l'art. L.121-34 du code de la consommation, nous vous informons que vous avez le droit de vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la SOCIETE et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

Le responsable du traitement des données est l'entreprise : Vincent Hassold

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

RECLAMATIONS / SERVICES-CLIENTS

La société JV Solution Solaire met à la disposition du Client un « Service téléphonique Client » au numéro suivant :

05 19 79 97 16 (numéro non surtaxé)

Toute réclamation écrite du Client devra être transmise par courrier à l'adresse suivante à

JV SOLUTION SOLAIRE- 9 rue de la gare 87600 ROCHECHOUART

ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@jv-solutionsolaire.fr

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site est la propriété exclusive de la SOCIÉTÉ et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

MODIFICATION DES CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les Commandes effectuées en ligne sur le Site, tant que le Site est disponible en ligne.

Les Conditions Générales sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par le Vendeur à tout moment. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

Les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux Produits déjà achetés.

LITIGE

En cas de différend ou d'une demande découlant de la présente commande en ligne ou en relation avec celle-ci ou avec son inexécution, les parties contractantes pourront, afin de régler le litige, recourir à une médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

En cas de litige survenant entre le Vendeur et le Client dans le cadre de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend à l'amiable avant d'engager toute action en justice.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client est informé de la possibilité de recourir gratuitement au service de médiation de la consommation en cas de litige. Pour ce faire, il peut contacter le médiateur suivant :

- Soit par écrit à : Sas Médiation Solution- 222 chemin de la bergerie 01800Saint Jean de Niost

- Soit par mail à : mediation@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur »

sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

En cas de litige, le Client notifie sa demande de médiation par lettre recommandée avec accusé de réception, en indiquant clairement les motifs de son litige, à l'adresse du Vendeur. Le Vendeur s'engage à répondre dans un délai de 90 jours à compter de la réception de la demande de médiation.

Les parties s'engagent à collaborer activement avec le Médiateur afin de parvenir à une résolution amiable du litige. Elles fourniront au Médiateur toutes les informations nécessaires pour permettre une médiation efficace. La décision du Médiateur n'est pas contraignante pour les parties. Cependant, en cas d'accord entre le Vendeur et le Client résultant de la médiation, elles s'engagent à respecter les termes de cet accord.

Si la médiation n'aboutit pas à un règlement satisfaisant pour les parties, chacune d'entre elles est libre de recourir aux voies judiciaires appropriées.

ELECTION DE DOMICILE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

L'élection de domicile est faite par l'entreprise en son siège social. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution ; leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Prestaire et le Client, seront soumis :

-aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun s'agissant des contrats conclus avec le Client Particulier.

-au tribunaux compétent dans le ressort du siège social du Vendeur s'agissant des contrats conclus avec le Client Professionnel.

FORMULAIRE RETRACTATION

À l'attention de,

La société JV Solution Solaire, 9 rue de la gare 87600 ROCHECHOUART – RCS LIMOGES 992 897 405

Je/nous*

vous notifie/notifions

par la présente ma/notre* rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Commandé le...../reçu le :